

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 03 JUILLET 2017**

SUBVENTIONS 2017

Le conseil a fixé comme suit la liste des subventions 2017 :

INTITULE	2017
APE	200€
ACVG	30€
SKOL DIWAN (Plounévez-Moëdec)	20€
US TREMEL	150€
CAUE	57€
GDS	40€
SON AR MEIN	60€
LA PLB MUCO	50€
SAPEURS POMPIERS	100€
SNSM	50€
SOCIETE CHASSE	100€
BIBLIOTHEQUE	250€
DONNEURS SANG	50€
HENTCHOU TREUZ	140€
ECP	50€
ES Plestin HANDBALL	40€
COMICE AGRICOLE	50€
ASSO. SPORTIVE COLL. PENKER	50€
TOTAL	1 487€

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Les tarifs de location de la salle polyvalente applicables à compter de ce jour sont les suivants :

	PLUFURIENS	EXTERIEURS
1 journée	100 €	200 €
1 week-end	140 €	280 €
+ couverts	30 €	30 €
Cafés	50 €	50 €
Chauffage du 15/10 au 15/04	30 €	30 €

Une caution de 1 000 € et une attestation d'assurance seront remises pour chaque location.
Les associations locales bénéficieront de la gratuité.

RYTHMES SCOLAIRES

Suite à la publication du décret relatif aux dérogations à l'organisation de semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, le conseil a opté pour le retour à la semaine scolaire de 4 jours dès la rentrée prochaine. Le questionnaire soumis aux parents a montré qu'une majorité était pour un retour à quatre jours. En cas d'acceptation, les horaires

de l'école de Plufur seraient les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30.

VENTE DE TERRAINS A LA SEM

Dans le cadre de la réalisation d'un lotissement rue de kérizella, le Conseil décide de céder à la SEM de Lannion le terrain d'une surface 3 400 m² à 5 € le m².

RESEAU EAU MDS/MAIRIE

Le devis de la SAUR concernant la modification du compteur est accepté pour un montant de 666. 27 € TTC

CONTRAT DE MAINTENANCE

Le contrat proposé par la Société BODET pour vérification et entretien des cloches, de l'appareil de mise en volée, l'horloge de commande, le paratonnerre et les appareils de tintement est accepté pour un montant de 248. 91€.

CONTRAT D'AVENANT

Le coût du contrat d'avenant concernant le fonds de commerce sis 3, rue de la Fontaine sera pris en charge pour moitié par la commune soit 700€.

TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE

Des devis vont être demandés auprès du SVPP pour des travaux drainage et busage rue tachen ar hure, rue de Bérépos, keradenec et rue des Vallées.

Le Maire,
H. GUELOU

